



AU CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

Cossonay, le 22 mai 2014

Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal No 4/2014 relatif aux comptes 2013 de la bourse communale

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Rapportant d'office sur le budget et ce en vertu de l'article 39 du règlement du Conseil communal 2007, la commission des finances a rencontré la municipalité le 19 mai 2014.

A cette occasion, le boursier nous a présenté les comptes 2013 par tableaux et graphiques nous permettant de visualiser les 59 pages du document « comptes 2013 ».

Agrémentée des commentaires municipaux, cette séance nous a permis de poser toutes les questions liées à notre curiosité de non-initiés.

Nous remercions les participants pour la pertinence de leur réponse et le climat convivial et respectueux de cette séance.

Nous a été remise au début de la séance, l'attestation de vérification établie par la fiduciaire BDO certifiant la conformité des comptes aux dispositions légales en vigueur. Cet audit permet de vérifier la conception, les méthodes comptables, la mise en place et le maintien de contrôle interne et de déterminer si les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies.

A ce jour, le document complet de la fiduciaire n'étant pas en possession de la Municipalité, nous n'avons pas pu en disposer à l'heure de la rédaction de ce rapport.

Nous vous ferons grâce de tous les éléments abordés, le rapport de la Municipalité rendant parfaitement compte des différences entre comptes et budget.

La commission s'est réunie le 22 mai pour en tirer quelques commentaires.

GENERALITES

Comme il est de tradition depuis 2010, les résultats sont bien meilleurs que ce que prévoyait le budget, un revenu excédentaire supérieur à 2 millions ayant permis des amortissements équivalents.

Deux éléments particuliers ont retenu notre attention:

Si les revenus des impôts ont été plus conséquents, le départ d'une entreprise de notre territoire a considérablement diminué le revenu des personnes morales. Mais dans le même temps, un rattrapage d'impôts d'un contribuable a partiellement compensé ce manque à gagner. Ouf! Mais quel impact peut avoir un seul contribuable, une seule entreprise!

L'on peut dès lors comprendre la difficulté à établir le budget des rentrées fiscales et la retenue de nos édiles dans cet exercice annuel.

La vente d'un terrain, les revenus de la décharge de Grand Verney 2, la renégociation de certains taux d'intérêts ont également contribué à ce résultat positif.

EQUATION

$$\begin{aligned} &+ \text{ de revenus} \\ &- \text{ de hausse des charges} \\ &= \text{ amélioration de notre marge d'autofinancement} \\ &--- > \text{ hausse de notre endettement total possible.} \end{aligned}$$

C'est devenu une réalité en 2013 par des emprunts de plus de 6 millions pour la salle polyvalente et le réseau d'eau (réservoir intercommunal de Cuarnens). Cela représente une hausse de 42% de notre endettement soit à fin 2013 une somme de 20'885'500.- Frs.

L'indicateur de la quotité de la dette brute passe ainsi à 123,58 % soit l'attribution « MOYEN », l'annonce faite par BDO en janvier se vérifie donc.

Par habitant, la dette se monte dès lors à 5931.- Frs soit une augmentation de 38 % (commune : 4400.-, école 1531.-).

La Municipalité n'est pas inquiète pour autant et nous rassure:

- les finances sont saines,
 - les revenus sont en constante hausse,
 - la structure sociale de la population est porteuse de revenus réguliers,
- ainsi la marge de manœuvre pour les prochains investissements reste gérable, même si tout ne pourra pas se concrétiser tout de suite.

La Municipalité s'est fixé pour objectif de travailler avec une vision à plus long terme, afin de gérer au mieux les prochaines échéances.

Nous encourageons la Municipalité à nous informer sur les futurs emprunts à contracter ces prochaines années, tant pour la salle polyvalente, que pour les réalisations scolaires, aquatiques et aquifères.

DE QUELQUES OBSERVATIONS et ANECDOTES, version 2013

- Les revenus sur les droits de mutation ont été faibles, un décalage entre transactions et réalisations l'explique

- La salle du Passoir est toujours efficiente dans les comptes annuels, « un transfert de compte aurait représenté un surplus de travail administratif inutile vu la naissance de la nouvelle salle polyvalente dès 2014 »
- Les frais d'électricité et de chauffage des divers locaux communaux sont à la hausse, « la faute à la météo du printemps 2013 ».
- 2013 est encore une année de transition pour les ordures ménagères et les déchets, mais la population est bon élève, les indicateurs financiers sont donc au vert.
- Les revenus de l' »opération parcage » sont prometteurs, les coûts moins lourds que prévu, restent à améliorer l'entretien et l'amortissement du parking des Chavannes.
- Le délai de remise des comptes est plus long que dans d'autres communes, « c'est pour obtenir tous les comptes des diverses associations intercommunales et ne pas voir apparaître de comptes transitoires».

La commission réitère ses remerciements à la Municipalité et à ses collaborateurs pour la continuité et la stabilité des démarches manifestées depuis quelques années, pour le souci de nous informer et de nous rassurer devant les échéances futures et les enjeux financiers à 8 chiffres qui ne manquent pas de nous interroger.

La sérénité, la confiance et la solidarité manifestée par nos élus méritent toute notre considération pour la maîtrise de ces comptes 2013.

Eu égard à ce qui précède, la commission vous propose d'adopter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

- Vu le rapport réf, 04/2014 sur les comptes 2013
- Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet
- Considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

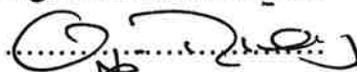
- d'adopter les comptes communaux de l'exercice 2013 tels que présentés

Pour la commission des finances :

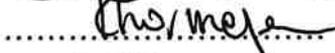
Etienne Martin



Olivier Richoz (rapporteur)



Marianne Thormeyer



François Margot



Jean-Daniel Nicole (président)

